



Communiqué de presse
Besançon, le 7 juin 2019

LOGISTIQUE DE PROXIMITÉ
-
**LA POSTE ET LE GRAND BESANÇON S'ENGAGENT
POUR UNE LIVRAISON DURABLE**

Ce vendredi 7 juin 2019, Jean-Louis Fousseret, Maire de Besançon, Michel Loyat, deuxième Vice-président du Grand Besançon et Philippe Wahl, Président-directeur général du Groupe La Poste signent une convention de partenariat destinée à développer des solutions de logistique de proximité innovantes et durables.

La Poste, acteur majeur de la logistique de proximité, répond aux attentes des pouvoirs publics et des habitants des villes.

La Poste partage depuis toujours les préoccupations environnementales des collectivités et a fait de la logistique urbaine l'une de ses priorités, en l'inscrivant dans son plan stratégique « La Poste 2020 : Conquérir l'avenir ». Tous les jours, l'entreprise est confrontée à cette équation : répondre aux demandes croissantes issues du e-commerce, livrer les colis en centre-ville, être un acteur du dernier kilomètre tout en limitant les nuisances liées à la circulation et au stationnement des véhicules. La Poste entend proposer des solutions pour une logistique urbaine plus propre, plus silencieuse.

Déjà engagée dans une démarche de livraison propre puisque l'ensemble de la distribution du courrier à Besançon, (soient 73 tournées de distribution), est organisée en mode doux (35 à vélos à assistance électrique, 12 en trois-roues électriques et 26 en quatre-roues électriques). L'organisation a été revue à Palente pour rapprocher les facteurs de leur lieu de distribution, afin de réduire la distance jusqu'aux premières boîtes aux lettres et d'éviter le recours à un véhicule. La Poste s'engage à poursuivre les efforts réalisés en convertissant le reste de ses tournées diesel en tournées « à faible émission » sur le Grand Besançon.

Ses filiales, Chronopost et DPD, basées respectivement à Chemaudin et Dannemarie-sur-Crête, s'inscrivent dans cette même démarche. Elles utilisent des véhicules diesel aux normes Euro V et VI et cherchent d'autres solutions autour de l'électrique et le GNV. D'ici la fin de l'été 2019, Chronopost livrera le centre-ville de Besançon et ses 3400 clients mensuels avec 2 véhicules 100% électrique. Chronopost et son offre Chronofresh permettent aussi aux entreprises bisontines de travailler de plus en plus en circuit court, la filiale collecte tous les jours en fin d'après-midi des produits frais locaux pour des livraisons le lendemain avant 12h aux consommateurs du secteur.

La Poste, première flotte de véhicules électriques au monde

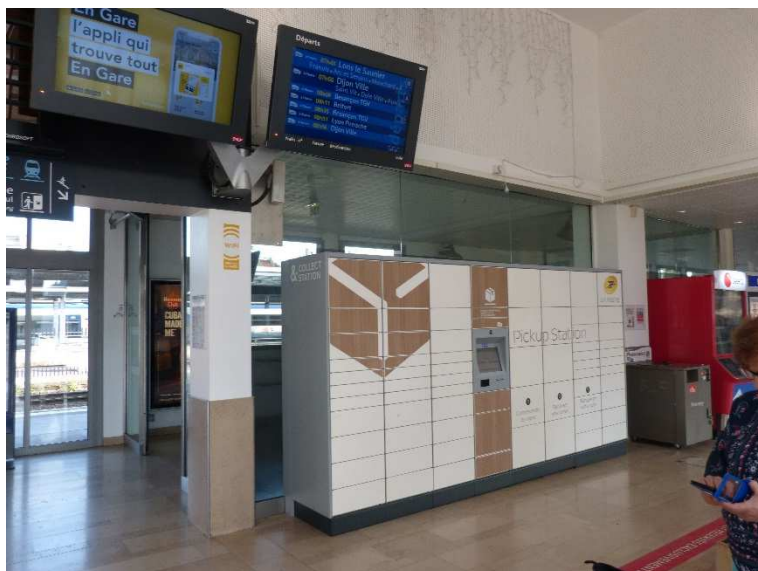
Depuis 2012, La Poste déploie massivement des véhicules électriques pour assurer la distribution et la collecte du courrier et des colis. Elle dispose de la flotte de véhicules électriques la plus importante au monde, qui préserve la qualité de l'air et limite considérablement les nuisances sonores dans l'espace urbain (près de 39 000 véhicules dont 8 000 voitures électriques, 6300, 3-roues électriques, 1300 quads électriques et 23 000 vélos à assistance électrique ainsi que 200 véhicules au gaz naturel pour véhicules, circulent partout en France).

La Poste s'était donné pour objectif de réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre à horizon 2020 (par rapport à 2013), objectif qu'elle a atteint dès 2018, avec deux ans d'avance.

Des alternatives à la livraison à domicile

Le Groupe La Poste se positionne comme un acteur de référence de la « livraison durable » en ville. La logistique de proximité est un projet prioritaire pour Le Groupe La Poste, qui veut contribuer aux côtés des collectivités locales, au développement d'une ville fluide, connectée et desservie en mode doux.

Penser la logistique en ville aujourd'hui, c'est aussi trouver des solutions qui limitent les déplacements de chacun.



Le Groupe La Poste propose une nouvelle solution pour le retrait des colis. En plus des possibilités de livraison déjà offertes (à domicile, en bureau de poste ou dans un relais), les internautes peuvent également choisir de se faire livrer en consigne Pickup Station.

Simple, rapide et sécurisée, une première consigne a été installée dès juin 2016 dans la gare SNCF de Besançon.

Les consignes Pickup Station permettent aux clients, ayant choisi au moment de la commande en ligne, ce mode de

retrait, de venir récupérer leurs colis en quelques secondes, 7 jours sur 7.

La convention de logistique de proximité

Une convention pour accompagner la Ville de Besançon et le Grand Besançon dans sa transition énergétique et développer des services innovants.

La Poste s'engage à :

- Mettre en place, à partir de la date de la convention, sur le territoire du centre-ville de Besançon un dispositif de livraison, en mode majoritairement sans émission (à vélo, en tricycle électrique, à voiture électrique), des petits colis rentrant dans les boîtes aux lettres normalisées. Pour les gros volumes (au-delà de 6 m³), la solution diesel EURO 6 nouvelle génération reste la seule techniquement possible.

Progressivement un dispositif de livraison sera mis en place le soir, entre 18 et 20h, en véhicules à faible émission, pour les colis plus volumineux ou nécessitant une remise contre signature.

- Convertir progressivement sur le territoire du Grand Besançon, le reste de ses tournées diesel en tournées en mode à faible émission afin de livrer les plis et colis en s'appuyant sur un mode de transport plus propre (vélos à assistance électrique, chariots piéton, transport en commun, véhicules électriques, véhicules GNV, diesel EURO 6 ou toute autre technologie innovante permettant un transport plus propre). Ces dispositifs devraient, non seulement, permettre de réduire le nombre de tournées en véhicules, mais aussi éventuellement de prendre en charge les colis en provenance d'acteurs économiques locaux.

Ces deux engagements sont pris par le Groupe La Poste sous réserve des contraintes et limites, notamment réglementaires, en termes de :

- *nombre maximal de véhicules électriques pouvant être rechargés simultanément à l'intérieur des bâtiments ;*
- *de l'avancée technologique des constructeurs automobiles pour les véhicules de plus de 6 m³ de volume ;*
- *et de la mise en place des stations d'avitaillement en gaz naturel pour véhicules (GNV) et en énergie décarbonnée réparties de façon optimale sur le territoire de l'agglomération.*
- Mener un travail collaboratif avec d'autres partenaires logisticiens, y compris de l'économie sociale et solidaire, et avec les entreprises et commerces situés sur l'agglomération du Grand Besançon afin de créer, si nécessaire, un ou plusieurs centres de mutualisation adaptés à des besoins identifiés sur le territoire de l'agglomération dans l'objectif de réduire le nombre de kilomètres parcourus en ville.
- S'appuyer sur des espaces logistiques, pour optimiser les flux de transport et réduire ainsi le nombre de kilomètres parcourus en ville par ses véhicules. Cet engagement devrait se traduire par l'aménagement de surfaces logistiques urbaines ou périurbaines accessibles aux poids lourds, dont Le Groupe La Poste est actuellement propriétaire ou locataire ou qu'il pourrait acquérir ou prendre en location.
- S'appuyer sur ses consignes à colis placées, sous réserve de la réglementation en vigueur et des autorisations délivrées par le gestionnaire du domaine, sur les espaces publics ou dans des lieux de flux multimodaux de Besançon (stations de transport en commun, gares) et des lieux d'habitation denses ou de concentration de commerces de proximité pour réduire le nombre de kilomètres parcourus et de véhicules sur la route, pour la livraison et la collecte de colis et marchandises.
- S'appuyer sur des infrastructures logistiques pour développer des services de gestion des stocks et d'approvisionnement pour tous les utilisateurs (particuliers,

commerçants, artisans, entreprises voire collectivités), sous réserve de rentabilité économique pour Le Groupe La Poste et d'intérêt pour chacun.

La Ville de Besançon et le Grand Besançon s'engagent à :

- Adapter la réglementation locale du transport de marchandises offrant des plages horaires de circulation significativement plus larges pour les véhicules à faible émission, GPL, GNV et électriques ;
- Encourager le déploiement d'un réseau de stations d'avitaillement en GNV ouvertes au public, réparti sur le territoire du Grand Besançon et de densité suffisante afin de permettre des temps de parcours raisonnables pour la recharge des véhicules en concordance avec le cadre régional (approche multi-territoires) ;
- Prendre en compte, dans leurs politiques publiques d'aménagement, la nécessité de mettre en œuvre les actions facilitant le développement de solutions de livraisons propres et promouvoir la mutualisation des livraisons afin de réduire le nombre de véhicules circulant sur le territoire du Grand Besançon ;
- Examiner les conditions d'implantation de consignes automatiques à colis multi-opérateurs sur le territoire du Grand Besançon en concertation avec les opérateurs logistiques et les commerçants afin d'apporter des réponses aux nouvelles pratiques de consommation et de livraisons ;
- Favoriser l'émergence :
 - d'un ou de plusieurs Centres de Distribution Urbains (CDU) multi-opérateurs sur les territoires du Grand Besançon afin de développer notamment la massification des flux amont, la mutualisation de la distribution en centre-ville et le stockage déporté pour les commerçants et les PME du centre-ville.
 - des Espaces Logistiques Urbains (ELU) en zones denses.Pour ce faire, la Ville de Besançon et Le Grand Besançon pourront notamment décider de la mise à disposition de foncier logistique de leurs patrimoines respectif dans le cadre de consultations ouvertes à des acteurs économiques (chargeurs, transporteurs, logisticiens...) ;
- Mobiliser des acteurs économiques situés sur le territoire du Grand Besançon pour les sensibiliser aux solutions innovantes (stocks déportés, livraison en H+, consignes, etc.), et aux opportunités du commerce en ligne ;
- Accompagner des expérimentations de logistique urbaine de proximité avec Le Groupe La Poste et d'autres partenaires et partager les retours d'expérience ;
- Proposer d'inclure la logistique de proximité dans les actions du programme « Cœur de Ville » comme par exemple : la régulation des flux – les réservations de parkings – les livraisons...

La Ville de Besançon et le Grand Besançon sont engagés, sur le long terme, dans une démarche de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, notamment à travers l'application du *Plan Climat Air Energie Territorial* dont l'ambition est de devenir un territoire à énergie positive. L'objectif est de définir les conditions d'une suppression progressive des livraisons en mode diesel sur des territoires expérimentaux tels que les pôles urbains contraints et donc de passer à des solutions exclusivement à très faibles émissions.

La Ville de Besançon et le Grand Besançon souhaitent favoriser sur le territoire des expérimentations ou des actions concourant à la mise en place d'une logistique de proximité compatible avec ses objectifs.

A propos du Groupe La Poste :

Société anonyme à capitaux 100 % publics, Le Groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, La Banque Postale, Réseau La Poste, GeoPost, Numérique. Le Groupe est présent dans plus de 44 pays sur 4 continents. Chaque jour, les 17 000 points de contact de La Poste, 1er réseau commercial de proximité de France, accueillent 1,3 million de clients. La Poste distribue 23,3 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2018, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 24,7 milliards d'euros, dont 27 % à l'international, et emploie plus de 251 000 collaborateurs. Dans son plan stratégique « La Poste 2020 : conquérir l'avenir », La Poste s'est donné pour objectif d'accélérer sa transformation en partant à la conquête de nouveaux territoires. Avec pour ambition de devenir la première entreprise de services de proximité humaine, pour tous, partout et tous les jours, La Poste s'engage à simplifier la vie.

CONTACTS PRESSE

Nathalie BOULEY

Le Groupe La Poste
03 80 50 60 16 / 06 50 37 94 17
nathalie.bouley@laposte.fr
[@LPNews_BFC](#)

Martine MENIGOZ

C.A. du Grand Besançon
03 81 87 88 87 / 06 73 79 74 53
martine.menigoz@grandbesancon.fr